



De l'usage du micro-ondes à l'île aux trésors

Une maman de l'école nous a fait part de son inquiétude quant à l'utilisation des micro-ondes à l'école et, puisqu'il s'agit d'un sujet concernant plusieurs parents de l'île aux trésors, nous souhaitons partager notre point de vue à ce sujet.

En effet, la question du Micro-ondes est une question importante à laquelle nous avons évidemment beaucoup réfléchi.

Nous n'avons trouvé à ce jour aucune étude documentée confirmant le caractère dangereux des fours à micro-ondes. Il n'existe à notre connaissance qu'une recommandation de l'ANSES* datant de juillet 2005 qui proscrit l'utilisation du micro-ondes pour réchauffer les biberons (contenant entre autre le fameux bisphénol A).

Nous avons donc, en accord avec le médecin scolaire, pris le parti de maintenir l'utilisation des fours à micro-ondes afin de pouvoir servir les enfants inscrits en garde-repas en même temps que ceux inscrits à la cantine pour créer une ambiance conviviale autour d'un repas et éviter les attentes à ceux qui ramènent un repas de leur maison.

Nous demandons aux parents concernés que les repas doivent être conditionnés dans des contenants alimentaires appropriés car le principal danger du micro-ondes reste le plastique réchauffé qui peut altérer les aliments.

Néanmoins, nous comprenons les parents qui pourraient tout de même ne pas souhaiter utiliser cet appareil et pour cela nous leur proposons d'apporter des repas froids, ou de s'inscrire à la cantine.

Nous restons ouverts à tout élément supplémentaire qui pourrait nous éclairer à ce sujet, pour continuer à avancer dans notre objectif commun : le bien-être de nos enfants.

La direction
Le 17 Avril 2019

*Agence Nationale française de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail